AMPLEGEST

AMPLEGEST PRICING POWER US

PART IC - FR0011382233

GESTION ACTIVE ET DISCRÉTIONNAIRE

| Août 2025 |

Données au 29/08/2025

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veuillez-vous référer au prospectus et au document d'informations clés de l'OPC avant de prendre toute décision finale d'investissement

192 M€
ENCOURS

262,11 €
VL PART IC

La maîtrise du prix

Amplegest Pricing Power US est un fonds investi en grandes capitalisations d'Amérique du Nord. Il met en œuvre une gestion de conviction pour capter les spécificités du marché américain. La stratégie mise en œuvre repose sur 2 piliers de création de valeur :

- La sélection de sociétés cherchant à maîtriser les prix de leurs produits/services, et donc à protéger leur marge et leur croissance par de fortes barrières à l'entrée (marque forte, avance technologique, savoir-faire discriminant).
- La gestion active des pondérations au sein du portefeuille en fonction de critères établis (actualité du secteur, valorisations)

La construction de portefeuille d'Amplegest Pricing Power US repose sur des convictions fortes (le Top 10 varie entre 40 et 50% du portefeuille) et concentré. Il a pour objectif de réaliser une performance supérieure à celle de l'indice Bloomberg United States Large & Mid Cap Net Return Index USD exprimé en € (dividendes réinvestis) sur une période de 5 ans.

PERF. AOÛT
-1,0%

PERF. YTD
-5,0%

À risque plus faible — À risque plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

SRI : à risque plus faible (1), rendement potentiellement plus faible, à risque plus élevé (7), rendement potentiellement plus élevé

Le niveau de risque de 1 ne signifie pas que l'investissement est dépourvu de risque. Cet indicateur représente le profil de risque affiché dans le DIC. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à la fin de la période de détention recommandée. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance

Principaux risques

Risque de perte en capital
Risques liés aux actions
Risque de change
Risque de liquidité

Caractéristiques

Classification SFDR : Article 8
Conformité : Directive UCITS V
Éligible : Assurance vie
Valorisation : Journalière
Indice de référence : *Bloomberg United States Large & Mid Cap Net Return Index USD exprimé en EUR (dividendes réinvestis)*
Établissement Centralisateur : CACEIS BANK
Commission de surperformance : 20 % TTC maximum de la performance annuelle du compartiment au-delà de la performance de l'indice de référence
Frais de souscription : 3% max
Frais de rachat : 0%
Durée de placement recommandée : 5 ans
Centralisation des ordres : avant 12h00

SFDR 8

Historique de la performance

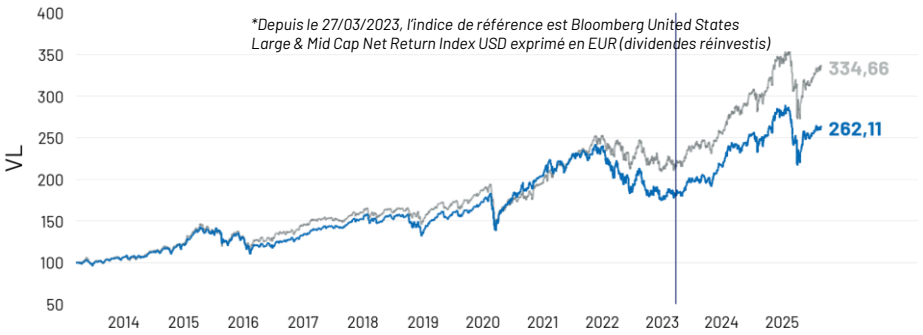

Amplegest Pricing Power US - IC
Bloomberg United States Large & Mid Cap Net Return Index (dividendes réinvestis)

***Historique de l'indicateur de référence**

De 03/2013 au 30/06/2020 : Indice composite (30% S&P 500 Net Return + 25% STOXX Europe 600 Net Return+ 25% MSCI Emerging Market Net Return+ 10% TOPIX Net Return + 10% Eonia Capitalisé)
Du 01/07/2021 au 01/11/2022: MSCI ACWI Net Return (dividendes réinvestis)
Du 01/11/2022 au 26/03/2023 : S&P 500 EUR Net Total Return (dividendes réinvestis))
Depuis le 27/03/2023, l'indice de référence est Bloomberg United States Large & Mid Cap Net Return Index USD exprimé en EUR (dividendes réinvestis)

Performances calendaires

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Part IC	+26,8%	+23,8%	-26,0%	+15,8%	+19,6%	+26,7%	-11,0%	+15,1%	+1,5%	+7,0%	+14,3%	+6,4%
Indice*	+32,2%	+21,8%	-16,0%	+27,5%	+5,8%	+24,2%	-6,2%	+11,1%	+9,3%	+7,4%	+14,9%	+6,6%

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Performances

Périodes	OPCVM	Indice*
1 mois	-1,0%	+0,1%
3 mois	+3,4%	+6,6%
6 mois	-3,9%	-2,5%
YTD	-5,0%	-1,3%
1 an	+4,5%	+10,3%
3 ans	+32,4%	+43,5%
5 ans	+36,7%	+84,7%
Création	+162,1%	+234,7%

*À compter du 27/03/2023, l'indice de référence est Bloomberg United States Large & Mid Cap Net Return Index USD exprimé en EUR (dividendes réinvestis

Statistiques	1 an	3 ans	création
Alpha	-5,9%	-12,6%	-46,1%
Volatilité	21,6%	18,7%	14,2%
Indice	*17,5%*	*14,3%*	11,8%
Ratio de Sharpe	0,08	0,36	0,53
Indice	*0,44*	*0,69*	0,82
Max. Drawdown	-25,0%	-25,0%	-28,2%
Indice	-23,0%	-23,0%	-29,1%
Beta	*1,01*	*1,03*	0,89
Corrélation	0,98	0,96	0,90
Indice de Sortino	0,11	0,57	0,75

PARTS DISPONIBLES	AC	IC	IC USD	FC
Code ISIN	FR0011382225	FR0011382233	FR001400PY64	FR001400SON5
Code Bloom	AMPAIAC FP	AMPAIIC FP	AMPAIICUS FP	AMPPPUSIC FP
Frais de gestion	2,35%	1,00%	1,00%	1,40%
Minimum de souscription	Une part	10 000€	10 000 USD	0,0001 part
Date de création	Mars 2013	Mars 2013	Juin 2024	Septembre 2024

Source des données : Amplegest
Cette communication publicitaire ne constitue ni un document contractuel contraignant, ni un document d'information requis par une disposition législative. Elle n'est pas suffisante pour prendre une décision d'investissement

Portefeuille

Dix premières lignes

	Poids
Microsoft	6,8%
Nvidia	6,4%
Alphabet - A -	5,2%
Amazon.Com	4,8%
Costco Wholesale	3,5%
Visa Inc	3,5%
Apple	3,4%
Linde Plc (New)	2,9%
American Express	2,8%
Broadcom	2,7%
Total	42,0%

Répartition par devise

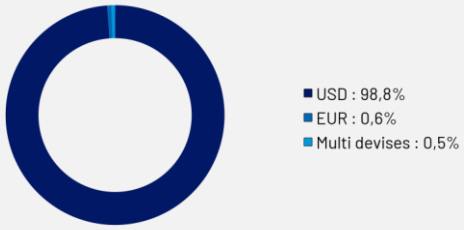

Répartition Géographique (base 100)

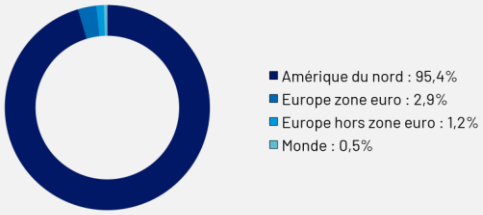

Répartition par secteur (base 100)

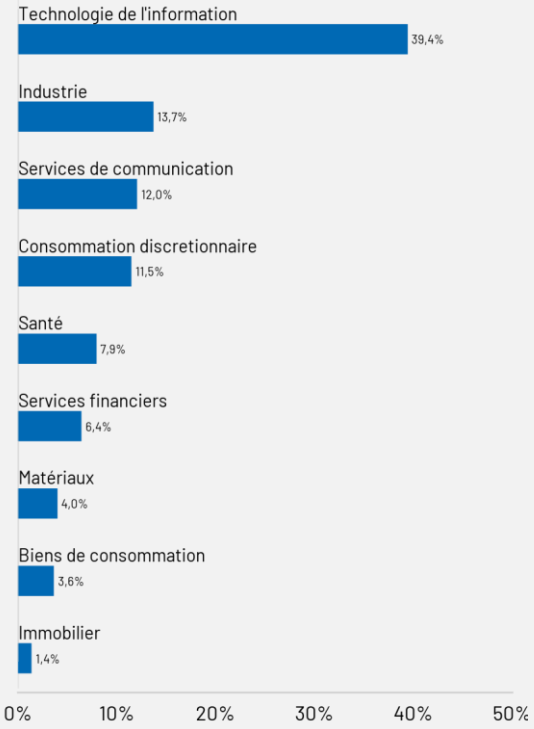

L'équipe de gestion

Julie JOURDAN
Gérante Actions
Amplegest Pricing Power US

Faits marquants

Sur le mois d'aout, les marchés confirment leur optimisme, portés notamment par l'inflexion du discours de la FED à l'issue de la réunion de JacksonHole. En effet, les chiffres de l'emploi donnent des signaux contrastés, incitant la FED à évoquer une possible baisse de taux en septembre. En outre, les pressions de D. Trump sur les membres de la FED et en particulier Lisa Cook, alors qu'un autre poste est vacant, laissent présager d'une possible inflexion durable de la politique monétaire entrainant un repli de plus de 2% sur le dollar. Une perspective qui a bénéficié aux valeurs les plus cycliques et, pénalisé la performance du fonds sur la période qui se replie de -1,0% vs. +0.1% pour son indice.
Sur le plan microéconomique, les profits des entreprises du S&P 500 progressent de 11.3% vs. 4.9% attendu, signant le 3ème trimestre consécutif de hausse supérieure à 10%. Au sein du portefeuille, nous retiendrons, les solides publications de Palo Alto Networks, Snowflake et Nvidia dans le secteur technologique. La demande pour l'IA est qualifiée de « extraordinaire » d'après Jensen Huang, le CEO de Nvidia avec une accélération des relais de croissance, notamment dans l'IA Sovereign. A l'inverse, Intuit, historiquement conservateur, évoque des perspectives décevantes. Nous notons néanmoins que la stratégie de montée en gamme sur le mid market continue de se concrétiser avec succès.
Dans le fonds, nous avons soldé notre position en Zoetis. Les ventes de son traitement Librela, appelé initialement à être un blockbuster, continuent d'être décevantes alors que la concurrence sur les antiparasitaires se renforce.

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Mouvements du mois

Achats (+) / Renforcements	Ventes (-) / Allègements
Dexcom Rg	Zoetis (-)
Meta Platforms (ex Facebook)	Vulcan Materials
Palo Alto Networks	Thermo Fisher Scientific

Contributeurs à la performance sur le mois

Positifs	%	Négatifs	%
Alphabet - A -	0,43	Microsoft	-0,48
Apple	0,31	Intuit	-0,32
American Express	0,22	Eaton Corp Plc	-0,26
TJX Companies Rg	0,14	Nvidia	-0,25
Palo Alto Networks	0,12	Amazon.Com	-0,20

Source des données : Amplegest
Cette communication publicitaire ne constitue ni un document contractuel contraignant, ni un document d'information requis par une disposition législative. Elle n'est pas suffisante pour prendre une décision d'investissement

Notre méthodologie

Trois piliers

Afin de réduire son univers d'investissement (taux de sélectivité de 30%) Amplegest Pricing Power US utilise les données fournies par le prestataire MSCI ESG Research qui note les sociétés sur trois piliers principaux : **Environnement, Social et Gouvernance**.

L'analyse du pilier Environnement repose sur le changement climatique, le capital naturel, la pollution & déchets ainsi que les opportunités environnementales.

L'analyse du pilier Social repose sur le capital humain, la responsabilité du produit, les parties prenantes ainsi que les opportunités sociales.

L'analyse du pilier Gouvernance repose sur la gouvernance de l'entreprise ainsi que le comportement éthique et fiscale de l'entreprise.

Le score ESG est ensuite calculé à partir de la moyenne pondérée des scores des piliers environnementaux, sociaux et de gouvernance. MSCI ajuste la pondération des trois piliers selon les secteurs en s'appuyant sur des éléments d'analyse de matérialité

Prise en compte des controverses

Prise en compte des controverses dans la notation:

- Les controverses sont intégrées dans les scores de gestion pour les questions clés environnementales et sociales.
- Elles influent aussi sur les scores du pilier de gouvernance par des ajustements basés sur les métriques clés.

Les limites de notre approche ESG

Les équipes d'Amplegest ont conscience que l'approche retenue pour construire leur analyse ESG présente plusieurs limites notamment la disponibilité et la qualité des données ESG fournies par les fournisseurs de données. En pratique, certaines données ne sont actuellement pas ou très peu disponibles. C'est pourquoi nous croisons les données fournies par ces prestataires avec notre action d'engagement actionnarial et notamment de dialogue avec ces entreprises afin de s'assurer de la qualité de la donnée ou de leur absence.

Investissement durable

Taux d'investissement durable du portefeuille au 31/08/2025 :	30%
Engagement Amplegest Pricing Power US :	10%

A partir de l'univers d'investissement de départ (constitué d'émetteurs domiciliés aux Etats-Unis dont la capitalisation boursière dépasse 5 Milliards USD et qui appartiennent aux indices S&P 500, Nasdaq Composite et Russel 1000), le fonds applique les filtres extra-financiers suivants :

1. Exclusion de produits et de secteurs qui constituent un risque important pour l'environnement et les populations notamment le tabac, le charbon thermique, l'armement controversés, ... (cf. Politique d'exclusion),
2. Exclusion des valeurs faisant l'objet de controverses et exclues par le comité controverse et réputation d'Amplegest (cf. Politique de gestion des controverse)
3. Exclusion des valeurs les moins bien notées au niveau des pilier ESG, E, S et G (cf. code de transparence)

La mise en œuvre de ces trois filtres aboutit à une réduction de l'univers d'investissement de départ de 30% selon une approche en sélectivité. Le fonds Amplegest Pricing Power US est un fonds labellisé ISR qui effectue une analyse ISR de 90% minimum des émetteurs en portefeuille (en nombre d'émetteurs et liquidité exclues).

Taux d'exclusion de l'univers de sélectivité

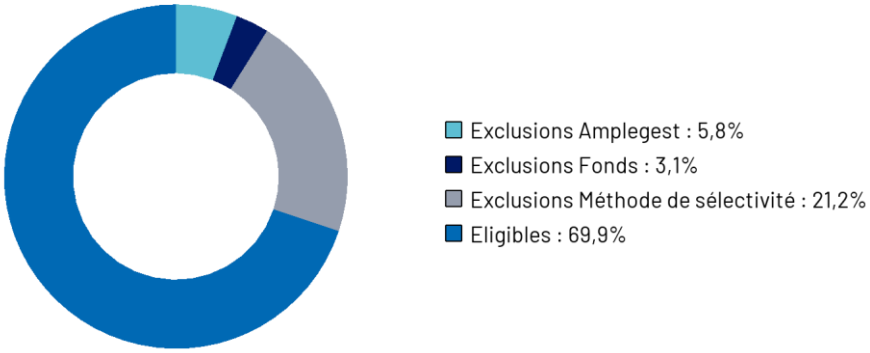

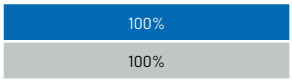

Taux de couverture (en %)

Notation ESG vs Indice de référence

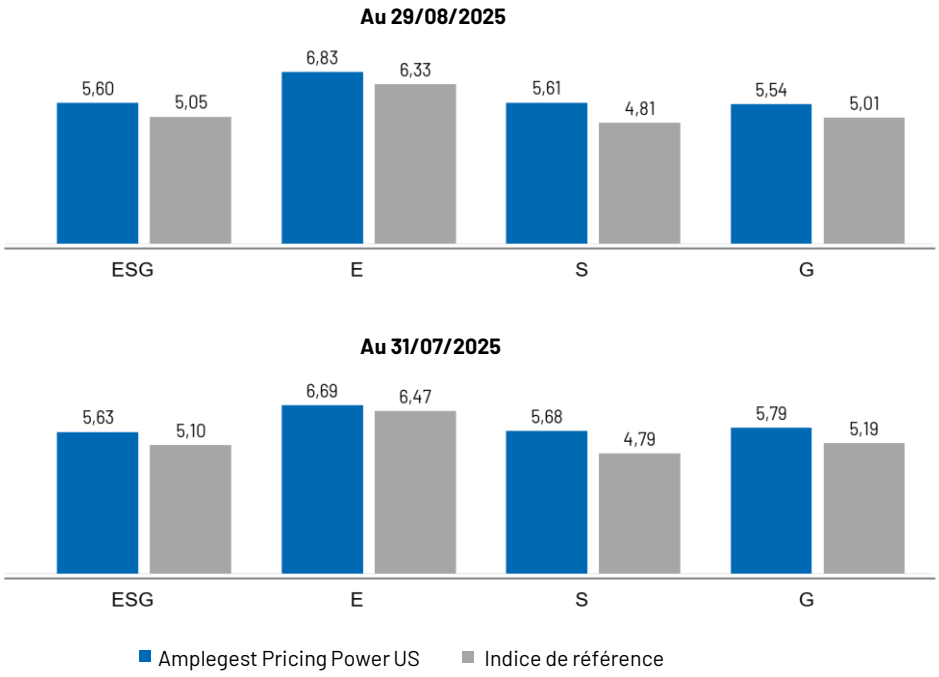

Univers d'investissement : Emetteurs domiciliés aux Etats-Unis dont la capitalisation boursière dépasse 5 Milliards USD et qui appartiennent aux indices S&P 500, Nasdaq Composite et Russel 1000
Indice de référence : Bloomberg United States Large & Mid Cap Net Return Index USD (dividendes réinvestis)
Source : MSCI ESG Research, données depuis le 31 mai 2024, pas de données historiques disponibles.

Notre politique d'exclusion

En tant que gestionnaire d'actifs, Amplegest investit des capitaux pour financer l'économie réelle et a choisi d'engager cette allocation de façon responsable, notamment en appliquant une politique d'exclusion de certains secteurs ou activités controversées de son univers d'investissement. En suivant notre politique d'exclusion, Amplegest Pricing Power US écarte :

- Toutes les sociétés liées à l'armement controversé.
- Les sociétés ayant 1% ou plus de leur chiffre d'affaires lié aux jeux d'argent.
- Les sociétés ayant 5% ou plus de leur chiffre d'affaires lié à la distribution de tabac.
- Tous les émetteurs liés à l'exploration, l'extraction, le raffinage de charbon thermique ou de la fourniture de produits ou services conçus pour ces activités; tous les émetteurs dont plus de 5% du chiffre d'affaires est exposé à la production d'électricité et dont l'intensité carbone de l'activité de production d'électricité n'est pas compatible avec les accords de Paris.
- Toutes les sociétés ayant un pourcentage de leur chiffre d'affaires lié au pétrole et gaz conventionnel et non-conventionnel
- Toutes les sociétés violant le Pacte Mondial des Nations Unies ou qui sont localisées dans un des pays qui figurent dans la liste des pays sous sanction des Nations Unies.
- Les produits liés aux matières premières agricoles (futures, ETF).
- Tous les producteurs et distributeurs d'huile de palme
- Les sociétés qui font l'objet de controverses jugées comme graves et répétées par les comités internes Exclusion et Réputation chez Amplegest.

Objectifs de Développement Durable

Meilleures notes ESG du fonds

	Note ESG	Note E	Note S	Note G
ServiceNow	7,3	6,6	8,0	6,7
Equinix	7,3	8,0	8,0	5,8
Intuit	7,2	5,7	7,4	7,7
Linde Plc	6,6	5,8	10,0	7,6
Nvidia	6,6	6,2	8,0	5,6

Source : MSCI ESG Research

Mesures d'impact du fonds

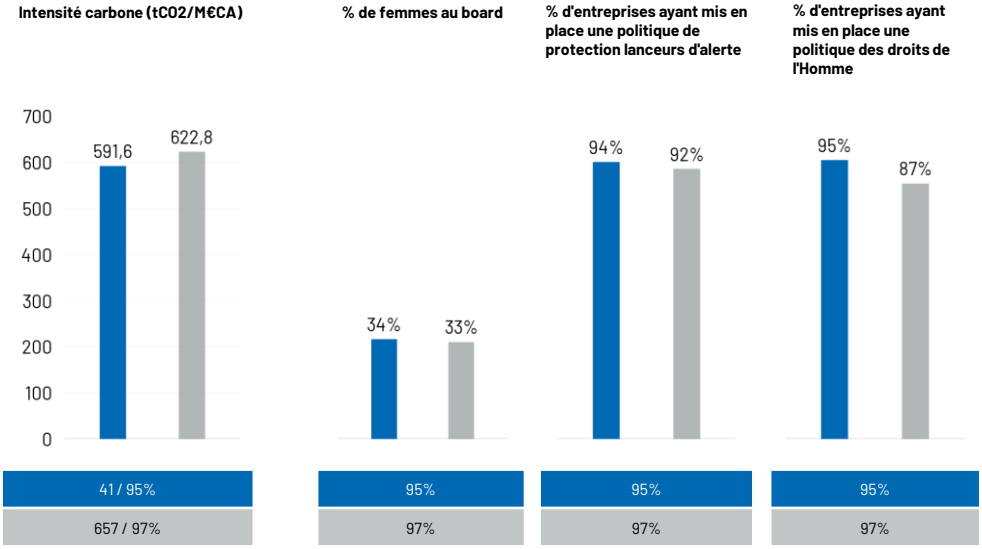

Couverture de la notation (nb/%)

Dans le cadre du label ISR, nous nous engageons à ce que les 2 indicateurs suivants surperforment l'indicateur de référence : l'intensité carbone et la politique des droits de l'Homme.

■ Amplegest Pricing Power US

■ Bloomberg United States Large & Mid Cap Net Return Index USD exprimé en EUR (dividendes réinvestis)

Source : MSCI ESG Research

L'impact carbone correspond à la somme des émissions de gaz à effet de serre des entreprises détenues par Amplegest. Ces données capturent les activités propres à l'entreprise ainsi que les activités des fournisseurs de premier rang de l'entreprise. La détention d'Amplegest est mesurée par rapport à la capitalisation boursière.

Exposition aux Objectifs de Développement Durable (en nombre)*

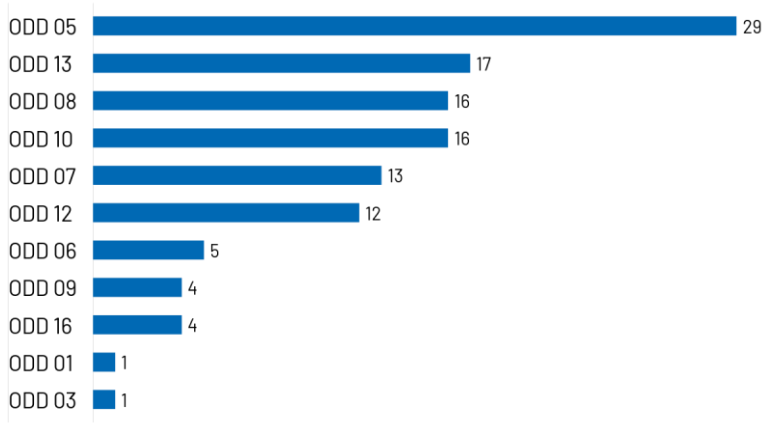

Source : MSCI ESG Research

(*) Une entreprise est considérée dans sa globalité comme contribuant positivement aux ODD si plus de 5% du chiffre d'affaires est aligné avec l'objectif (*) Objectifs de Développement Durable (**) ces informations sont données à titre purement illustratif et ne font pas l'objet de contraintes de gestion mentionnées dans la documentation légale de l'OPC

Vos interlocuteurs

Jean-François Castellani
Associé, Directeur du Développement Asset Management
Tél : 06 77 73 55 43
jf.castellani@amplegest.com

Xavier Coquema
Responsable distribution Internationale
Tél : 06 31 38 88 02
x.coquema@amplegest.com

Cédric Michel
Relations Investisseurs – Distribution France
Tél : 06 80 18 09 53
c.michel@amplegest.com

Paul Raoulx
Relations Investisseurs – Distribution France
Tél : 06 75 98 89 15
p.raoulx@amplegest.com

AMPLEGEST
50 bd Haussmann 75009 Paris - 01 40 67 08 40
www.amplegest.com
S.A.S. au capital de 1 638 790€ - RCS Paris 494624273
Numéro d'immatriculation ORIAS : 08046407
Agrément AMF n° : GP07000044

Glossaire

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence.

Un béta inférieur à 1 indique que le fonds «amortit» les fluctuations de son indice (béta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un béta supérieur à 1 indique que le fonds «amplifie» les fluctuations de son indice (béta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique de que fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (béta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Capitalisation : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

Corrélation : Mesure de la façon dont des titres ou catégories d'actifs évoluent les uns par rapport aux autres. Des investissements fortement corrélés ont tendance à évoluer de concert, à la hausse ou à la baisse, tandis que des investissements faiblement corrélés tendent à se comporter de manières différentes dans différentes conditions de marché, faisant profiter les investisseurs des avantages de la diversification. La mesure de la corrélation oscille de 1 (corrélation parfaite) à -1 (corrélation inverse parfaite). Un coefficient de corrélation égal à 0 signifie une absence totale de corrélation.

Gestion Active : Approche de la gestion d'investissement par laquelle un gérant entend faire mieux que le marché en s'appuyant sur des recherches, des analyses et sa propre opinion.

Max drawdown : Le max drawdown mesure la plus forte baisse dans la valeur du portefeuille. Il correspond à la perte maximale historique supportée par l'investisseur qui aurait acheté au plus haut et revendu au plus bas, et ce pendant une durée déterminée.

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

Ratio de Sortino : Le ratio de Sortino mesure l'excès de rentabilité du portefeuille par rapport à un placement sans risque. Il évalue uniquement la volatilité (cf. définition ci-dessous) à la baisse.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

Volatilité : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

Mentions légales

Ceci est une communication publicitaire. Elle ne constitue ni un document contractuel contraignant, ni un document d'information requis par une disposition législative, et elle n'est pas suffisante pour prendre une décision d'investissement Veuillez-vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de Amplegest. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de Amplegest. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires du Fonds sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion www.amplegest.com ou sur simple demande écrite adressée à contact@amplegest.com ou adressée directement au siège social de la société 50 boulevard Haussmann– 75009 Paris. Les investissements dans des Fonds comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. Amplegest peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les Fonds présentés. Amplegest ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de Amplegest), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de Amplegest en écrivant au siège social de la société (50 boulevard Haussmann, 75009 Paris, France).